

Une estimation des dépenses du Gouvernement civile pour l'année prochaine, dressée d'après les instructions du Gouvernement de Sa Majesté, vous sera pareillement soumise.

*Messieurs du Conseil Législatif,
Messieurs de la Chambre d'Assemblée,*

Les craintes manifestées par la Législature pendant la dernière Session, en passant l'acte pour établir des Bureaux de Santé dans cette Province, et pour mettre en force un système efficace de Quarantaine, ne sont que trop funestement réalisées, et la maladie terrible dont cet Acte avait pour objet principal de prévenir l'introduction, a visité la colonie avec un degré de violence dont il y a peu d'exemples dans les autres parties du monde.

Heureusement cette maladie est à présent considérée comme ayant cessé de régner épidémiquement dans la Province ; mais dans le cas où elle reparaitrait il est à présumer que l'expérience acquise pendant sa première invasion, mettra les différens Bureaux de Santé (si ces établissemens sont maintenus) en état de perfectionner les réglemens qu'ils ont déjà adoptés.

Je serais coupable d'injustice envers les individus qui composent ces établissemens, ou qui s'y trouvent liés, surtout envers les Messieurs de la Profession Médicale, si je passais sous silence les services méritoires qu'ils ont rendus, en remplissant des devoirs difficiles, importants et qui souvent les ont exposés à l'animadversion :—La nature de ces devoirs étant toute nouvelle dans ce Pays, l'exécution en a été, dans le commencement, accompagnée de beaucoup de difficultés :—Elles ont été graduellement surmontées, par les effets réunis du zèle et de l'expérience ; et je me flatte que le public, pour l'avantage duquel ils ont été entrepris, saura justement apprécier les services auxquels je fais maintenant allusion.

Les secours donnés gratuitement aux classes pauvres de la Société, par la faculté dans toute la Province, méritent aussi de grands éloges.

Avant de laisser ce sujet, et de terminer cette allocation, je ne dois pas manquer d'offrir le tribut de louanges dû à un endroit dont j'approche avec les sentimens du plus profond respect :—Vous m'aurez prévenu, j'en suis sûr, lorsque j'ajoute, que je veux parler ici, des efforts méritoires du Clergé en général, pendant le règne du terrible fléau dont il a plu à la Divine Providence d'affliger ce Pays. Dans ce tems de terreur et d'effroi, où pour beaucoup de personnes c'était un grand effort d'esprit que d'approcher même des habitations de ceux qui souffraient sous l'influence de la Maladie régnante :—Les Ministres de la Religion accourent avec courage, et pénétrant dans les séjours de la Maladie et de la Mort, ils se trouvaient constamment, le jour et la nuit, inclinés auprès de quelque victime de la maladie fatale ; et tout en respirant l'haleine empoisonnée qu'exhalait la bouche du pestiféré, versaient dans son oreille des paroles de soulagement et de consolation, et préparaient son âme à passer dans un autre état d'existence. De si beaux exemples de dévouement sont audessus, bien audessus de tous les éloges que je pourrais en faire. Je me bornerai donc à ajouter que par sa conduite pendant le règne du fléau dans la Province, le Clergé en Général, s'est acquis de nouveaux droits à l'amour, à la reconnaissance, à la vénération et à la confiance du peuple commis à ses soins spirituels.